Image not found or type unknown

J'ai 16 ans -Peut j'habite chez ma tante ou copine

Par **Rave figueroa nahomi**, le **24/10/2016** à **17:30**

Bonjour je m'appelle nahomi et j'ai 16 ans un peu près 17 ans et je veux pas vivre avec mon Pére ... je voudrais savoir si je peux aller chez ma tante ou ma copine qui sont disponibles pour m'aider j'étudie sa changeras l'état de ça ? Merci de me répondre

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés